

Que la Chambre demande à ses hauts fonctionnaires de prendre des dispositions pour admettre Madame Defarge à la tribune de la Chambre des communes cet après-midi à 3 h 45 et qu'elle soit autorisée à apporter son tricot.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Je doute que cette motion soit de celles que la présidence doit mettre en délibération. Le député admettra sûrement une décision de la présidence dans ce sens.

* * *

• (11.20 a.m.)

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES RÉSERVES DE GAZ NATUREL À LA DISPOSITION DES CANADIENS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever une question urgente aux termes de l'article 43 du Règlement. La société Panarctic Oil, dont le gouvernement détient la majorité des actions, a récemment mis en production son quatrième puits, ce qui indique la présence d'une réserve de gaz importante dans l'Arctique. Cette société aurait conclu un accord faisant bénéficier certaines sociétés américaines du droit de préemption sur ce gaz, et cela en dépit des doutes émis par l'Office national de l'énergie sur l'existence de réserves suffisantes pour l'approvisionnement futur du Canada. Avec le consentement unanime de la Chambre, je voudrais proposer la motion suivante qui est appuyée par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la question de la possibilité de mettre le gaz naturel du Canada à la disposition de la population canadienne au prix le plus bas possible, et du rôle que pourrait jouer la Panarctic Oil Company en ce sens, soit renvoyée au comité des ressources nationales et des travaux publics, en donnant ordre au comité de faire rapport de ses conclusions à la Chambre dans les plus brefs délais.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion proposée par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles en conformité de l'article 43 du Règlement. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime et la motion ne peut donc être présentée.

* * *

LES PÊCHES

LA CRISE DES PRIX DE REVIENT DANS LES T. N.-O.—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je sollicite le consentement de la Chambre pour présenter, en vertu de l'article 43 du Règlement, une motion portant sur un cas d'urgence. Appuyé par le député de Selkirk (M. Rowland), je propose:

Que la crise des prix de revient et de vente qui sévit maintenant dans le secteur des pêches d'hiver des Territoires du nord-ouest et le rôle du nouvel Office de commercialisation du poisson d'eau douce à cet égard, tels qu'ils ont été exposés par la Fédération des pêcheurs du Grand Lac des Esclaves dans un mémoire présenté le 24 novembre 1971 au ministre des Pêches, soient renvoyés au comité permanent des pêches et des forêts, avec mandat d'enquêter et de faire rapport.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité et la motion ne peut être mise en délibération.

QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES SUJETS DE L'ENTRETIEN HEATH-TRUDEAU

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous dirait-il de quelles questions il veut s'entretenir avec le premier ministre Heath aujourd'hui et si, de son côté, ce dernier lui a fait savoir quels sujets il voulait aborder?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, par un échange de notes entre les hauts fonctionnaires, on nous a demandé notre avis et nous avons convenu qu'il n'y aurait pas d'ordre du jour déterminé. On m'a fait savoir que le premier ministre de Grande-Bretagne aimerait aborder la question des problèmes du Commonwealth, surtout de la Rhodésie et du règlement qu'on s'est efforcé d'y effectuer récemment. Nous voudrions parler de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. De mon côté, je veux le mettre au courant du progrès accompli par le Canada dans ses négociations avec les Américains. Nous avons aussi décidé de parler de la position du Canada à l'égard de certaines démarches internationales en vue du désarmement en Europe.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre a-t-il l'intention de demander à M. Heath d'appuyer la position du Canada au sujet du libre cours du dollar canadien—je m'excuse auprès du député de Saint-Boniface, monsieur l'Orateur—et de l'intention des autorités canadiennes de maintenir un rapport convenable entre notre dollar et le dollar américain? Le premier ministre cherchera-t-il à rallier M. Heath à la position canadienne?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai signalé, je parlerai assez longuement de la position du Canada à l'égard des problèmes monétaires internationaux et j'espère que mes arguments sembleront assez convaincants pour que la Grande-Bretagne appuie notre position.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre s'entretiendra-t-il avec M. Heath du problème indo-pakistanaï et notamment peut-il dire à la Chambre quelle position il adoptera lors de cette discussion au sujet de la reconnaissance du Bangla Desh?